



**SE-Unsa Savoie**



**SNUipp-FSU Savoie**

Chambéry, le 3 mars 2018

Monsieur l'Inspecteur d'Académie- DASEN  
de la Savoie  
131 avenue de Lyon  
73 000 Chambéry

**Objet : dépôt d'une alerte sociale**

Monsieur le Directeur Académique,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20 août 2008, nous avons l'honneur de vous notifier les motifs qui conduisent le SNUipp-FSU 73 et le SE-Unsa 73 à envisager le dépôt d'un préavis de grève pour les enseignants du premier degré de la Savoie, et plus spécifiquement les enseignants enseignant dans les écoles de Chambéry, et ce pour la période allant du lundi 19 mars 2018 au vendredi 6 juillet 2018.

Les motifs de l'alerte sociale sont les suivants :

- Délai de carence concernant le remplacement des ATSEM ;
- Diminution du temps de présence des ATSEM dans les écoles maternelles de Chambéry à la rentrée 2018, et réorganisation de leur service ;
- Conséquences sur la sécurité et la prise en charge des élèves, et sur les conditions de travail des enseignant.e.s des écoles.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre profond et sincère dévouement au Service Public d'Éducation.

Pour le SE-Unsa Savoie  
Ludovic Bérenger

Pour le SNUipp-FSU Savoie  
Sarah Hamoudi-Wilkowsky